

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Dix-huit mois se sont écoulés depuis que s'est ouvert, dans le quartier lausannois du Vallon, l'Espace de consommation sécurisé de drogue, qui fonctionne à titre expérimental depuis le 1^{er} octobre 2018 pour une durée de trois ans.

Etant arrivés à la moitié du chemin, les responsables du «shootoir» se devaient d'établir un bilan intermédiaire¹.

Le croirez-vous? Ce bilan est positif.

Bien sûr, les toxicomanes continuent à préférer l'espace public au local d'injection et les voisins s'en plaignent. Bien sûr, les utilisateurs sont trois fois moins nombreux que prévu. Bien sûr, en ce qui concerne les nuisances, aucune amélioration n'a été constatée par les habitants des zones les plus sinistrées, à savoir la Riponne et le quartier du Tunnel – à leur avis, la situation s'est même aggravée. Mais les visites sont en hausse – dans quelles proportions? On ne nous le dit pas, ce qui est en soi suspect. Quant aux utilisateurs – une infime minorité –, ils sont globalement satisfaits de la prestation offerte. Alors, tout va bien!

D'ailleurs, les responsables ont encore dix-huit mois devant eux pour corriger les défauts du système et convaincre les sceptiques des bienfaits de leur projet.

Diverses pistes s'offrent aux autorités: il se peut que le local soit trop éloigné du centre-ville; il se peut aussi que ses horaires d'ouverture ne soient pas adéquats; et puis, «contrairement à ce qui se fait ailleurs en Suisse» – des noms! –, la vente de drogue à consommer immédiatement est interdite dans le local lausannois.

On pourrait donc supposer qu'un local situé dans le bâtiment de l'Espace Arlaud, du Palais de Rumine, de la Tour Bel-Air ou des Portes Saint-François attirerait davantage de «clients».

On pourrait imaginer qu'un local ouvert jour et nuit et non plus de 11h. à 19h.30 serait sensiblement plus fréquenté qu'un espace qui table sur le fait que, levés tard, les toxicomanes se couchent avec les poules.

On pourrait attendre, enfin, un certain succès de la vente de drogue sur place.

Toutefois, la mise en œuvre de ces idées géniales se heurterait certainement à de nombreux obstacles.

Il est douteux, en effet, que les propriétaires des bâtiments du centre-ville susceptibles d'accueillir le local de consommation de drogue, y compris la nuit, donneraient leur agrément. D'autre part, il est peu probable que la majorité des Lausannois accepte-

raient sans rechigner de financer la nécessaire création de nouveaux emplois non productifs dus à l'extension de l'horaire d'ouverture. Ils n'approuveraient peut-être pas non plus que la Ville de Lausanne autorise le trafic de cocaïne et d'héroïne – ce sont paraît-il les produits les plus courants – dans un lieu qui, en définitive, est géré en leur nom.

Bref: quel que soit l'angle sous lequel on examine le problème, on arrive à la conclusion que dix-huit mois ne suffiront pas à la mise en place de solutions qui satisfassent à la fois les responsables du local de consommation, les usagers et la majorité des citoyens.

Oser tirer de cette désastreuse expérience un bilan positif relève-t-il de l'optimisme béat, de l'aveuglement volontaire ou de l'outrecuidance cynique? D'un mélange des trois peut-être.

Mariette Paschoud

¹ 20 minutes du 11 mai.

De la crise sanitaire à la menace révolutionnaire

Les idées révolutionnaires peinent à s'imposer quand tout va bien. Lorsque les gens sont relativement contents de leur sort, il est difficile de les convaincre de détruire le monde dans lequel ils vivent, et de leur en promettre un nouveau, forcément meilleur. On peut bien essayer de susciter une certaine dose de mécontentement artificiel; ça marche avec certaines personnes, mais ça ne suffit généralement pas.

C'est pourquoi la moindre crise, la moindre «situation particulière», apparaît aux révolutionnaires comme une occasion inespérée: les personnes inquiètes et déstabilisées sont plus nombreuses, et plus réceptives aux promesses d'un avenir radieux. C'est dans ces moments-là que le «grand soir» devient possible.

On a encore pu le constater durant ces deux derniers mois. Les prophètes d'un monde nouveau et d'une société différente, plus respectueuse et plus égalitaire, s'en sont donné à cœur joie. Ils ont tenté de convaincre la population que la vie d'avant était affreuse et malheureuse et que le moment de la grande rupture était venu.

Faut-il leur en vouloir? Après tout, ils font ce que font tous les politiciens: ils exploitent les craintes et les désirs populaires dans l'espoir d'obtenir ce qu'ils veulent. Seulement, il ne s'agit pas ici d'obtenir un inoffensif succès électoral; l'enjeu, cette fois, est un bouleversement de notre manière de vivre, une vraie révolution, avec son lot de promesses intenables, de victoires inventées, de décors en carton-pâte, de violences verbales ou physiques, de goulags intellectuels et matériels, de mise au pas des individus et de chasse aux ennemis du Progrès. Une révolution avec son lot d'idéologues frappadingues, saluant un virus «salutaire» et appelant le gouvernement à conserver indéfiniment les pleins pouvoirs.

Voilà ce qui nous menace en cette période où les esprits se perdent, s'affolent et se laissent abuser par de doucereux prêcheurs, en oubliant les leçons de l'histoire. Le coronavirus, en comparaison, c'est une promenade de santé.

Pollux

Gratitude

Chaque fois qu'un organisme nous communique, par écrit ou par haut-parleur, une nouvelle désagréable, l'annonce se termine par ces mots: «Merci de votre compréhension.»

Dans les transports publics lausannois, qui viennent de revenir à la normale, des voix de synthèse exhortent à tout moment les usagers à être «responsables ensemble» en se soumettant aux mesures de sécurité anti-coronavirus et terminent invariablement leur bavardage – inutile à en juger par le comportement «irresponsable» de très nombreux voyageurs – par ces mots: «Merci de votre collaboration.»

Mais pourquoi donc les auteurs des messages diffusés nous font-ils part de leur gratitude? Où pêchent-ils la conviction que les destinataires de leurs annonces ont envie de comprendre quelque chose et de collaborer avec quelqu'un?

Dans une vie antérieure, quand j'apprenais que je devais rentrer chez moi à pied parce qu'une manifestation bloquait la place Chauderon, la place Saint-François ou les deux, le «merci de votre compréhension» des transports publics lausannois – qui n'y pouvaient rien, il est vrai – me plongeait dans une colère noire.

Aujourd'hui, si je «collabore» – oh! le vilain mot! –, ce n'est pas pour m'attirer la reconnaissance des T.-L, mais pour des raisons personnelles.

Les gens qui prétendent nous imposer des comportements devraient comprendre qu'il ne suffit pas de dire merci d'avance aux moutons qu'ils voient en nous pour obtenir notre consentement.

M.P.

Fil à la patte à la CEDH

Le Centre européen pour le droit et la justice (ECLJ est le sigle de son nom anglais) est une ONG internationale, fondée en 1998, dédiée à la promotion et à la protection des droits de l'homme en Europe et dans le monde.

Dans son dernier rapport, daté de février 2020¹, le Centre révèle qu'au moins vingt-deux des cent juges permanents ayant siégé à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) entre 2009 et 2019 sont d'anciens responsables ou collaborateurs de sept ONG² fortement actives auprès de cette Cour, ce qui n'est guère surprenant. Mais ce qui l'est plus, c'est que dans **huitante-huit cas**, des juges ont siégé dans une affaire qui impliquait l'ONG avec laquelle ils étaient liés.

Dans seulement douze cas, le juge s'est récusé en raison, semble-t-il, d'un lien avec une ONG impliquée dans l'affaire qu'il devait traiter.

Comme le soulignent les auteurs du rapport, Grégor Puppink et Delphine Loiseau, cette situation met en cause l'indépendance de la Cour et l'impartialité des juges: elle est contraire aux règles que la CEDH impose elle-même aux Etats en la matière et elle est d'autant plus problématique que le pouvoir de la Cour est exceptionnel.

La Cour, on le sait, compte autant de juges que d'Etats parties à la Convention. Lorsqu'un siège est à repourvoir, le gouvernement concerné établit une liste de trois candidats et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en élit un, pour un mandat de neuf ans non renouvelable.

Pour illustrer l'imbrication des ONG dans certaines procédures, le rapport cite le cas de l'importante affaire *Al Nashiri c. Pologne* (CEDH n° 28761/11 24 juillet 2014), où les requérants étaient représentés par l'Open Society Justice Initiative, et étaient soutenus par la Fondation Helsinki pour les droits de l'homme, la Commission Internationale des Juristes et Amnesty International, toutes trois financées par l'Open Society Foundation (OSF). La chambre était présidée par Mme Ineta Ziemele, membre fondateur de la section lettone de la **Commission Internationale des Juristes** et professeur à l'Ecole supérieure de droit de Riga, fondée et financée par l'*OSF*.

Une centaine de juristes – parmi lesquels votre serviteur – de plusieurs pays ont lancé un appel pour l'indépendance et l'impartialité de la CEDH. Cet appel a été publié par *Valeurs actuelles* le 7 mai dernier³ et il a déjà suscité un certain intérêt dans les milieux européens.

Le Ministère russe des affaires étrangères a publié un communiqué relatif au problème des conflits d'intérêts entre juges et ONG à la CEDH. Il est donc acquis que cette question sera discutée au sein du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Nous nous en réjouissons.

Claude Paschoud

¹ <https://eclj.org/ngos-and-the-judges-of-the-echr>.

² On a identifié les ONG suivantes, ayant compté à des postes de direction une personne ayant siégé comme juge permanent de la CEDH depuis 2009: Advice on Individual Rights in Europe, Amnesty International, Commission internationale des juristes, réseau des comités et fondations Helsinki, Human Rights Watch, Interights, Open Society Foundations.

³ <https://www.valeursactuelles.com/monde/une-centaine-de-juristes-lance-un-appel-pour-lindependance-et-limpartialite-de-la-cedh-119104>.

Sens de la démocratie moderne

Précisons d'emblée que le régime politique dont nous contestons ici la légitimité foncière n'est pas la démocratie en soi, sous sa forme traditionnelle et historique, que le Valais en particulier a connu après le Moyen Age. Ce régime était légitime au même titre que tout autre dès lors que ses principes étaient conformes à la saine raison, à la sagesse et à la religion.

La dénonciation que nous formulons ici est celle de la démocratie moderne, qui repose tout entière sur un parti pris: le non-sens moral. En voici une preuve absolument irréfutable: sa condamnation de la peine de mort et son apologie de l'avortement.

Le respect de la dignité humaine exigerait qu'un homme, même gravement coupable, ne puisse subir le châtement suprême. Inversement, on exclut de ce même respect tout

être humain avant sa naissance accomplie, au nom d'un droit prétendu de sa mère à disposer de son propre corps. Mais le mensonge, la désinformation et le négationnisme se révèlent ici à tout esprit qui, à propos de cette revendication, accepte de se confronter à la réalité objective: le fœtus n'est pas le corps de sa mère. Il est déjà un être humain appelé par un processus naturel à devenir une personne humaine, sa naissance accomplie.

La négation effective, même non dite, de ce droit et de cette qualité du fœtus par les adeptes de la décriminalisation de l'avortement est une forme de révisionnisme ou de négationnisme moral absolument incontestable. Mais cette authentique révolution dans nos lois découle effectivement de l'immoralité foncière du système démocratique moderne.

Refuser de considérer que la démocratie moderne se juge à cet état d'esprit, c'est refuser l'évidence, donc faire preuve de sectarisme et pratiquer en fait une dissimulation grave de la Vérité morale, critère que la démocratie moderne écarte d'entrée de cause avec une totale hypocrisie.

Toute personne – mais principalement les autorités religieuses – qui s'abstient de rappeler ce lien se rend coupable de complicité et en répondra devant Dieu le moment venu.

Michel de Preux

Hoaxes

Parmi les effets secondaires du Covid-19, on a pu observer sans surprise la prolifération de ce que les Anglo-Saxons appellent des *hoaxes* et que, faute de mieux, on traduit par canular. Je ne vais pas faire ici une récapitulation de toutes les sottises que l'on aura pu lire sur les réseaux sociaux; cela serait long et fastidieux. Mais pour ceux qui continueraient à se faire les relais de tous les messages qu'ils reçoivent, «pour si jamais», je vais donner quelques clés qui devraient vous permettre de faire le tri entre le bon grain et l'ivraie.

Le message que vous venez de recevoir par Whatsapp vous demande de le renvoyer à tous vos contacts. Attention, méfiance! Il y a de bonnes chances qu'il s'agisse d'un *hoax*, mais cela n'est pas encore certain. S'il s'agit d'aider la nièce d'untel à gagner le concours Instagram du plus beau dessin de coronavirus en accumulant une montagne de «likes», c'est idiot, mais ça n'est pas un canular. S'il s'agit de faire adopter des petits chiens de pure race qui vont être euthanasiés dans les deux jours, c'en est un. Si un petit garçon atteint de leucémie a besoin d'un groupe sanguin très rare, c'en est un. Dans ce cas en particulier, la source peut être réelle à la base, mais le message a dix ans et le petit garçon vient de terminer son bac avec mention.

Un très grand nombre de messages fallacieux qui circulent sur internet ont eu une base de vérité un jour: une bonne âme sans cervelle a pensé que ça serait bien d'aider en lançant une alerte. Le problème c'est qu'une fois le message envoyé il n'y a aucun moyen de l'arrêter et il sera renvoyé encore et encore durant des années. Pour peu qu'il

mentionne un numéro de téléphone à joindre, le pauvre abonné finira par changer de numéro.

L'objectif du *hoax* n'est pas toujours évident. Il peut s'agir d'une manœuvre pour faire tartir un collègue en saturant sa messagerie, mais également d'opérations de désinformation à grande échelle. Le principe de prudence devrait nous encourager à ne rien renvoyer sans une vérification préalable.

Les éléments qui doivent retenir votre doigt au moment de partager sont les suivants: l'information vous cause une indignation sans borne; on vous dit que les médias, le gouvernement, la CIA vous l'ont cachée; elle a été effacée de YouTube; une nana que vous trouvez géniale est géniale; un type que vous ne pouvez pas blairer est un parfait abruti; une ONG, un expert, un scientifique assure que... chiffres à l'appui; c'est incroyable (partagez vite avant que cela ne disparaisse); si vous ne renvoyez pas ce message, il va vous arriver des bricoles.

Quoi qu'il en soit, rien ne remplace le bon sens et une rapide recherche sur Google avec le texte du message vous dira tout de suite s'il s'agit d'un canular.

Avant de nous quitter, un petit test pour voir si vous avez compris le principe. Vous allez trouver ci-dessous un certain nombre de message que vous pourriez recevoir; à vous de savoir s'il s'agit de *hoaxes* ou d'informations réelles.

1. «Le coronavirus ne supporte pas la chaleur au-delà de 26 ou 27 degrés. Pour le tuer, buvez du thé brûlant. Renvoyez vite ce message à tous vos contacts, comme ça on pourra bientôt retourner boire du thé brûlant dans les bistrot.»
2. «Le professeur Ignace Schnaguepoutz, chef du service d'épidémiologie de l'hôpital du Massachusetts, a déclaré que le coronavirus avait été fabriqué par les Chinois pour attaquer l'Occident; la preuve c'est qu'on ne comprend rien de ce qu'il dit. Si, si, c'est vrai je vous assure, c'était écrit dans le *Times* du 27 avril 2020.»
3. «Mon beau-frère essaie de sauver une portée de bébé labradors qui seront piqués demain si personne ne se porte volontaire pour les adopter. Appelez le 079 658 32 14, urgent, merci de partager.»
4. «*Le Pamphlet* est le seul organe de presse indépendant du monde, libre de financements occultes, de pression du lobby des assurances maladies. Lui seul est à même de vous offrir des articles d'opinion profonds et drôles à la fois. Je vous jure que c'est vrai, demandez à mon beau-frère, il a des labradors à faire adopter. Si vous ne renvoyez pas ce message à tous vos contacts, vous aurez tout un tas de malheurs et vous finirez ruinés et alcooliques.»

Réponses:

Voyons un peu si vous avez bien appris la leçon.

1. Le premier message est un canular. En effet, si le coronavirus ne supporte pas les chaleurs de plus de 27 degrés, comment fait-il pour survivre dans un corps à 36 degrés? C'est logique.
2. Le deuxième message est également un *hoax*. En effet, les virus n'ayant pas de nationalité, ils parlent le latin, tout le monde sait ça. D'ailleurs virus, virum.

3. Le troisième message en est aussi un. Les chiots labradors valent entre huit cents et mille euros. Personne ne va vous les offrir pour rien. Le numéro de téléphone est celui de mon imbécile de voisin, qui joue du trombone à 23h.

4. Le quatrième message est une information parfaitement valable. Partagez-le vite: votre compte est en train de se vider et votre cirrhose progresse.

Michel Paschoud

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Depuis que la population de la planète est décimée par la pandémie, on n'entend plus parler du barbarisme des terroristes.» Dites: «Depuis que la population de la planète est décimée par la pandémie, on n'entend plus parler de la barbarie des terroristes.»

Peut-être sont-ils tous morts d'un infarctus dû à la terreur, qui les a empêchés de fro-
menter des attentats.

Le pinailleur

Afin que nul n'oublie...

La session extraordinaire des Chambres fédérales, exclusivement consacrée à la peste ultra-meurtrière qui vient de nous frapper, s'est tenue du 4 au 7 mai à Berne. Les salles du Palais fédéral ne permettant pas de respecter la distance de sécurité dite sociale, l'événement s'est déroulé à la Bernexpo, site des salons et expositions de la ville.

Ne chipotons pas sur les trois millions qu'a coûté cette opération. Nos parlementaires devaient accomplir leur devoir en toute sécurité et avaliser les décisions prises par le Conseil fédéral pendant l'état d'urgence, ce qu'ils ont fait dans un bel esprit de discipline.

Une session aussi exceptionnelle méritait de passer à la postérité. C'est pourquoi trois tilleuls, qui représentent, si j'ai bien compris, les trois conseils engagés dans le sauvetage de la patrie en danger sanitaire, ont été plantés, en présence de la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga, de la présidente du Conseil national Isabelle Moret et du président du Conseil des Etats Hans Stöckli, à proximité du lieu où s'est déroulé cet événement, que je n'hésiterai pas à qualifier d'**historique**¹.

Pour éviter le ridicule, il fallait donner à ces trois tilleuls une valeur hautement symbolique. Aussi, souligne Mme Sommaruga, présidente de la Confédération, trouve-t-on au pied de chacun des arbres une plaque en trois langues portant ces fortes et nobles paroles: «Ensemble, nous pouvons grandir. Ensemble, nous pouvons sortir de la crise plus forts.» Je ne sais pas comment vous êtes bâtis, mais moi, je me sens drôlement galvanisée.

Pour Mme Moret, présidente du Conseil national, les trois tilleuls forment un symbole de fermeté, de soutien et de solidarité entre les autorités et la population, ainsi qu'un triple symbole de pérennité, de renouveau et d'espoir – ça c'est dans la vidéo qui

accompagne l'article. Voilà qui nous aidera à sortir de la désespérance sans fond dans laquelle nous menacions de sombrer.

Pour M. Stöckli, président du Conseil des Etats, les arbres rappellent que le virus «ne peut pas détruire la démocratie». J'avoue que j'étais terrorisée à la pensée que la démocratie pût disparaître, beaucoup plus qu'à la perspective de mourir sous les coups d'une tête couronnée.

Quelle lourde charge pour ces pauvres tilleuls, qui se contentaient jusqu'ici de symboliser l'amitié!

Cette comédie, ces discours creux, se situent dans la droite ligne des applaudissements sur balcons, des bougies et autres peluches que dépose une population infantilisée sur les lieux de désastres et d'accidents divers.

D'autre part, l'édification de ce mémorial me paraît quelque peu prématurée: qui nous dit que le bilan qui sera tiré des décisions du Conseil fédéral avalisées par les Chambres permettra d'entonner un hymne à la gloire de nos «ministres», de l'Office fédéral de la santé publique et de nos députés? Qui nous dit que les Suisses auront envie de se souvenir de l'«effroyable pandémie», de la «catastrophe sanitaire» et de la «crise sans précédent» dont ils sont en train de sortir?

Quoi qu'il en soit, si nous n'avons pas, comme nos voisins, des monuments aux morts dans toutes nos villes et tous nos villages, nous possédons désormais trois tilleuls à Berne.

Quel bonheur!

M.P.

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/trois-tilleuls-plantes-a-berne-pour-ne-pas-oublier-712180685536>.

Bricoles

Preuves à l'américaine

La presse en a fait des gorges chaudes: le 3 mai, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo affirmait détenir un nombre de preuves significatif et même des «preuves immenses» attestant que le virus en couronne était parti d'un laboratoire de la ville chinoise de Wuhan, premier foyer de l'épidémie promue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au rang de pandémie, puis, par la propagande politique et journalistique, à celui de crise sanitaire sans précédent. Quelques jours plus tard, le 6 mai, le «ministre des affaires étrangères» du président Donald Trump récidivait, tout en admettant qu'il n'y avait pas de certitude.

On se perd en conjectures sur l'état du cerveau de M. Pompeo, qui ne voit pas de contradiction entre un nombre de preuves important et une absence de certitude.

Les Etats-Unis n'ont pas produit une seule des preuves annoncées par leur secrétaire d'Etat. Pourquoi?

Les Chinois, ces culottés, prétendent qu'ils n'en ont pas. Qui croire?

Cette histoire n'est pas sans rappeler le discours que le général Colin Powell, alors secrétaire d'Etat du gouvernement Bush junior, prononça devant le Conseil de sécurité de l'ONU le 5 février 2003: il avait, lui, «prouvé» l'existence en Irak d'armes de destruction massive. On connaît la suite.

Colin Powell a reconnu plus tard que ces preuves n'en étaient pas...

Phrase culte

A défaut de rester dans les mémoires comme un grand homme d'Etat, Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), y demeurera quelque temps pour sa «phrase culte» à propos de la libération progressive des confinés, phrase ainsi libellée: «Il faut agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire.»

Cette expression de simple bon sens a connu un succès retentissant, au point qu'une agence de communication l'a même imprimée sur des maillots, qu'elle vend au profit de la Chaîne du bonheur.

Ce bel élan de solidarité est éminemment sympathique.

Toutefois, je m'interroge: si agir rapidement, mais sans précipitation est, aux yeux de la population, un comportement extraordinaire de la part d'un gouvernement dans une situation dite de catastrophe sanitaire, faut-il croire que le bon peuple s'attend habituellement à ce que les politiques fassent n'importe quoi?

Peut-être que, finalement, l'engouement soudain de nos concitoyens pour la «phrase culte» de M. Berset et son auteur n'est pas vraiment un signe d'admiration béate.

Il se peut aussi, hélas, que le sens commun soit en voie de disparition.

Pas de retour à l'«anormal»?

Le mouvement Extinction Rebellion, fanatique défenseur de l'environnement, s'est livré récemment à une opération d'affichage sauvage à Lausanne, à Genève et en d'autres lieux de l'arc lémanique, pour s'opposer au retour à l'*anormal*, c'est-à-dire à ce que la majorité de nos contemporains considèrent comme la vie normale. En effet, selon les membres du mouvement, cette dernière est susceptible d'engendrer des crises encore plus apocalyptiques que celle dans laquelle nous nous débattons, paraît-il, actuellement.

Faisant preuve, comme toujours d'une rare originalité, Extinction Rebellion prône la désobéissance. A quoi faut-il désobéir? On ne le sait pas trop en vérité.

Actuellement, la fine équipe écolo se contente de violer des règlements communaux relatifs à l’affichage dans l’espace public, au grand dam de la Municipalité rose-verte de Lausanne, qui ne veut plus se montrer tolérante à l’égard des rebelles sous prétexte que leur but est «idéal» – c’est-à-dire idéologique et de gauche.

Mais très bientôt, XR, comme ils disent, recommencera à bloquer des voies de circulation et à nous empoisonner la vie.

Un simple retour à la normale, en somme.

Féminicide

En 2014, en France, un individu congédié par sa compagne avait assassiné celle-ci, ainsi que ses parents, en dépit des plaintes qu’elle avait déposées contre l’homme, qui la harcelait.

La sœur et le neveu de l’ex-amie avaient porté l’affaire devant la justice, reprochant à l’Etat français un contrôle judiciaire inadapté¹. La famille endeuillée a obtenu 100’000 euros de dommages et intérêts pour cet acte abominable.

Pourquoi donc faut-il que **20 minutes** titre *La France condamnée à la suite d’un féminicide*? Il y avait tout de même un homme parmi les victimes.

Si le titre du quotidien gratuit, au lieu de céder sans réfléchir à la mode langagière du néo-féminisme, se souciait d’exactitude, s’il possédait une once de culture et d’indépendance d’esprit, il aurait tout simplement évoqué un triple homicide.

Et tout le monde aurait compris!

¹ **20 minutes** du 21 avril.

M.P.

Le Pamphlet
Case postale 998
1001 Lausanne
Courriel: courrier@pamphlet.ch
ccp:10-25925-4
Rédacteur responsable: Mariette Paschoud
ISSN 1013-5057